



INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE

Brussels, June 1982

INTEGRATED MEDITERRANEAN PROGRAMMES

In order to enable the Community's Mediterranean regions to catch up on their economic development so as to bring them in line with more prosperous regions, the Commission is shortly going to draw up its Integrated Mediterranean Programmes, the broad lines of which were approved last November by the European Council.

Mr Natali's Report, which was adopted yesterday in the Commission, will be the basis on which the Commission will make its contacts with the governments concerned with a view to defining the first group of Programmes, the drafts of which will be finalized before the end of the year. The Integrated Programmes will appear in the 1983 budget: 10 million ECU will be spent on preparing the Programmes and their implementation will be covered by a budget "item", the amount of which will be specified once the preparatory stage is sufficiently advanced.

The decision to undertake the Programmes came about because the Commission, and then the European Council, in the framework of the Mandate, felt that the preparation and implementation of national and Community policies had not taken sufficient account of the particular handicaps and potential of the Mediterranean regions, where the level of income is relatively low sometimes appreciably below the Community average, and the unemployment rate is one of the highest in the Community. This unemployment is aggravated by the rate of agricultural under-employment, the influx of a large number of young people on the labour market and a reversal of traditional migration flows.

It is in a spirit of "equivalence and equity" between the Community's regions (these terms appear in the report on the Mandate) that the Commission and the Council opted for programmes which are called "integrated" for two reasons : they are integrated in their scope, since they are aimed at agriculture and fisheries as well as industry, energy and research; they are also integrated from the financing point of view, since they will be calling on the various Community Funds.

Nature and scope of the Programmes

- Agriculture

Agricultural schemes will occupy a central position because of the importance of agriculture in the Mediterranean regions (involving 20% to 60% of the working population, as against 8% for the Community average and 5% for the central regions) and the need to make this sector more competitive in preparation for enlargement of the Community. The Programmes aim for instance at changing the varieties of products in the traditional irrigation areas; in possible new irrigation areas assistance will be available for irrigation investment; in the dry plain areas not intended for irrigation, schemes will help to improve the productivity of existing crops while introducing new crops better adapted to market possibilities, whereas in the inland hill and mountain areas, where the risk of destroying the socio-economic fabric is greatest, more effort will be made to improve productivity in sectors such as stockfarming (through ./.).

better pasture land and genetic progress) and to develop with financial support produce such as dried fruit, medicinal plants, seedlings and seeds.

Particular attention will be paid in all areas to improving the skills of farmers and the processing and marketing of agricultural products.

- Fisheries

The creation of new growth points for fisheries and aquaculture, the development of protected marine areas, schemes to reduce marine pollution, promote in-shore fishing and develop port infrastructure.

- SME and artisanal

Improvement of access to information on markets, awareness and implementation of new ideas, management capacities and communication infrastructure.

- Tourism

A special effort should be made to develop rural tourism and to increase accommodation capacity and tourist facilities to take best advantage of the local cultural heritage and the environment.

- Energy

Given the heavy energy dependence of Mediterranean regions, there should be a concentrated effort on developing solar energy.

- Transport and infrastructure

The peripheral situation of the Mediterranean regions increases the requirements in this field. Moreover, the development of good infrastructure and services would enable the Mediterranean regions to capitalize on their geographical situation at the crossroads of the trade routes between northern and central Europe and the other Mediterranean countries linked with the Community by cooperation agreements. There are to be intensive schemes involving maritime and rail links, air transport and road transport of goods.



INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE

Bruxelles, juin 1982

PROGRAMMES INTEGRES MEDITERRANEENS

Afin de permettre aux régions méditerranéennes de la Communauté de rattraper le retard de développement économique dont elle souffrent par rapport aux régions les plus prospères, la Commission va commencer dans les toutes prochaines semaines le travail d'élaboration des Programmes Intégrés Méditerranéens, dont les grandes lignes avaient déjà été approuvées en novembre dernier par le Conseil Européen.

Le rapport du Vice-président Natali qui a été adopté hier en Commission représente la base sur laquelle la Commission conduira les contacts avec les gouvernements concernés en vue de la définition du premier groupe de Programmes, dont les projets seront mis au point avant la fin de l'année. Les programmes intégrés figureront dans le budget 1983: une dépense de 10 MUC pour la préparation des Programmes, et - pour la réalisation - un "poste" budgétaire dont le montant sera précisé dès que le stade d'élaboration le permettra.

La décision de réaliser les Programmes vient du fait que la Commission - et ensuite le Conseil européen - ont considéré dans le cadre du Mandat que dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques nationales et communautaires il n'a pas été suffisamment tenu compte des handicaps et des potentialités particulières des régions méditerranéennes, dont la situation est caractérisée par un revenu relativement bas, parfois sensiblement inférieur à la moyenne communautaire, par un taux de chômage qui compte parmi les plus élevés de la Communauté. Un chômage dont la gravité est notamment accentué par le taux de sous-emploi agricole, par l'arrivée sur le marché de l'emploi d'un nombre massif de jeunes, par le renversement des courants traditionnels d'émigration.

C'est dans un esprit d'"équivalence et d'équité" entre les régions de la Communauté - ces termes figurent dans le rapport sur le Mandat - que la Commission et le Conseil ont donc opté pour des programmes que l'on appelle "intégrés" à double titre: intégrés au niveau des champs d'action, puisque ils visent aussi bien l'agriculture et la pêche que l'industrie, l'énergie et la recherche; intégrés aussi au point de vue du financement, puisque ils feront appel aux différents Fonds communautaires.

Nature et portée des Programmes

- Agriculture

Aux actions agricoles est réservé une position centrale, en raison de l'importance de l'agriculture dans les régions méditerranéennes (20 à 60% de la population active, contre 8% pour la moyenne communautaire et 5% pour les régions centrales) et de la nécessité de donner à ce secteur une meilleure compétitivité dans la perspective de la Communauté élargie. Les programmes visent notamment à une reconversion de variété des produits dans les zones d'irrigation traditionnelle; dans les zones où de nouvelles irrigations seront possibles, des aides aux investissements d'irrigation sont prévues; dans les zones de plaines non destinées à l'irrigation, les actions devront permettre d'améliorer la productivité des cultures existantes tout en introduisant de nouvelles productions plus adaptées aux possibilités du marché, tandis que dans les zones internes de collines ou montagnes, où les risques de destruction du tissu social et économique sont les plus grands, l'effort sera notamment exercé dans le sens de l'amélioration

de la productivité dans les secteurs tels que l'élevage (amélioration des paturages et des progrès génétiques) ainsi que du développement - grâce à des concours financiers - des productions telles que les fruits secs, les plantes médicinales, les plants et les sèmences.

Dans toutes les zones, un effort particulier est prévu pour améliorer la qualification professionnelle des agriculteurs ainsi que les conditions de transformation et de commercialisation des produits agricoles.

- Pêche

Création de nouveaux pôles de développement pour la pêche et l'aquaculture, aménagement des zones marines protégées, action de dépollution marine, action en faveur de la pêche côtière et du développement des infrastructures portuaires.

- PME et artisanat

Amélioration de l'accès à l'information sur les marchés de la connaissance et mise en œuvre de l'innovation technologique des capacités de gestion, des infrastructures de communication.

- Tourisme

Un effort particulier pour le développement du tourisme rural, ainsi que des capacités d'ébergement et des équipements touristiques valorisant le patrimoine culturel et l'environnement.

- Energie

Compte tenu de l'état d'extrême dépendance énergétique des régions méditerranéennes, l'effort devra être essentiellement dirigé vers le développement du solaire.

- Transports et infrastructure

La situation périphérique des régions méditerranéennes accroît les nécessités dans ce domaine. Par ailleurs, le développement de bonnes infrastructures et des services permettrait aux régions méditerranéennes de bien exploiter leur position au carrefour des courants commerciaux entre l'Europe du Nord et du Centre et les autres Pays du bassin méditerranéen liés à la Communauté par des accords de coopération. Des actions particulièrement soutenues sont donc envisagées pour le trafic maritime et ferroviaire, pour le transport aérien, pour le transport routier de marchandises.